

à l'usage des tireurs d'horoscopes, il est question de ce réseau des lignes de la main, dont de tout temps la chiromancie et, de nos jours, le service de l'identification judiciaire ont tiré le parti que l'on sait. De même que tous les poils du corps du futur grand homme poussent également espacés et tous tournés dans le même sens, de même le réseau de lignes qui couvre l'épiderme sur la face interne des mains et des pieds se fait remarquer, comme il était à prévoir, par sa régularité parfaite. Il n'y a pas de trace de « membrane » dans tout cela : et d'ailleurs, comme Burnouf en a déjà fait la remarque, *jāla* n'a pas ce sens en sanskrit⁽¹⁾.

Dès lors la même question se pose que tout à l'heure à propos de l'*uṣṇīṣa* : comment a-t-on pu prendre ainsi le change ? A la solution de ce problème nos sculptures apportent, croyons-nous, une utile contribution. Les partisans du Buddha palmé pourraient en effet s'imaginer y trouver la confirmation directe de leurs vues. Pour une raison technique que nous verrons bientôt⁽²⁾, rares sont les statues qui ont conservé leurs mains. Toutefois il en subsiste quelques exemples avec la paume tournée vers le spectateur. Or il est nettement visible sur le Bodhisattva de la planche I comme sur le Buddha de la figure 452 que les premières phalanges des doigts sont réunies entre elles : Le voilà bien, dira-t-on, le *jāla* des textes . . . — Erreur : il n'y a là, à notre avis, qu'une mesure de précaution imposée au sculpteur par la fragilité de sa matière. Vous surprenez nettement sur la figure 453 le procédé auquel il a dû forcément avoir recours. Dans ce schiste trop prompt à se déliter, il n'a pas osé entreprendre de détacher entièrement les doigts. Il a même profité du fait que le métacarpe restait invisible au spectateur pour le dégrossir à peine, afin de pouvoir évider, modeler, creuser la face antérieure sans trop compromettre la solidité de l'ensemble. Il a d'ailleurs eu beau faire, l'inévitable accident ne s'en est pas moins, comme on peut voir, partout produit . . . —

⁽¹⁾ *Loc. laud.*, p. 574. — ⁽²⁾ Cf. ci-dessous, p. 348.